

## - Communiqué de presse -

A Saint-Paul, le 23 septembre 2021

### Information sur le centre de vaccination du CHOR

Depuis le 15 juin 2021, en France, la vaccination est ouverte à tous à partir de 12 ans avec l'accord d'un seul parent. Alors que les adolescents de 16-17 ans peuvent décider seuls de se faire vacciner.

Pour faire face à cet enjeu de santé publique, le Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR), en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de La Réunion a mis en place un centre de vaccination COVID-19. Celui-ci est situé sur l'ancien site Gabriel Martin à Saint-Paul afin de faciliter le déplacement et l'accueil des personnes désirant se faire vacciner.

**Le centre de vaccination du CHOR souhaite mettre en place des lignes dédiées afin de faciliter davantage l'accès à la vaccination à l'ensemble du personnel des établissements scolaires ainsi qu'aux collégiens et lycéens.**

Pour ce faire, une communication ciblée a été faite à destination des chefs d'établissements scolaires pour les informer de cette volonté.

A noter que le centre de vaccination du CHOR est **ouvert 7 jours/7, avec ou sans RDV**  
à l'adresse suivante : 38 rue Labourdonnais, 97460 Saint-Paul.

Si les personnes souhaitent **prendre rendez-vous**,  
elles peuvent le faire sur [sante.fr](https://sante.fr) ou par téléphone au **0262 72 04 04**.

« On a tous une bonne raison de se faire vacciner ».

Contact presse :  
[communication@chor.re](mailto:communication@chor.re)